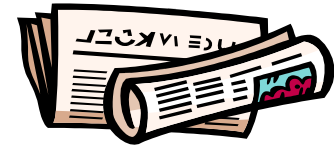


L'Info-CDC



Votre information communautaire

Un beau défi pour notre région

C'est avec un peu de retard que nous sortons notre deuxième numéro de l'année 2004. Le petit mois de février bousculant nos agendas.

Comme vous serez à même de constater, l'action ne manque pas autant d'un point du développement de notre région qu'à l'intérieur des réseaux communautaires. En fait, non seulement l'action ne manque pas, mais nous nous retrouvons dans une situation où il est difficile de prendre le temps de bien faire les choses.

Une relance, cela demande des orientations claires, des choix judicieux et de l'audace. En même temps, nous sentons la pression de résultats attendus à court terme, l'obligation de réussite. Une pression qui peut être difficile à porter par nos leaders.

En même temps, nous assistons à des décisions rapides et effectives de notre gouvernement. Des décisions

L'INFO-CDC, C'EST PLUS DE 65 COPIES DISTRIBUÉES SUR LE TERRITOIRE DE NOTRE MRC

qui suscitent la réaction et qui mobilisent les groupes sociaux et une large partie de la population en réaction à des gestes qui affectent le filet de sécurité sociale dont bénéficiait le Québec.

Malgré nos différences, nous devons tous œuvrer à un objectif commun soit l'amélioration de la qualité de vie de la population de notre MRC. Un beau défi pour les partenaires de la région.

Sommaire :

- Des nouvelles locales
- Des nouvelles régionales
- Des nouvelles nationales
- Et quelques potins de la place

DANS CE NUMÉRO :

Pour toute information supplémentaire, commentaire, articles, annonces, vous êtes priés de communiquer avec:

CDC de la MRC d'Asbestos

Corporation de Développement Communautaire de la MRC d'Asbestos

309 rue Chassé
Asbestos, Québec
J1T 2B4

Tél : 819-879-6645

Télé. : 819-879-5188

Courriel : cld.cdc@mrcasbestos.com

Site Web : www.cdcasbestos.com

Noranda	2
Relance de la MRC	3
Les P'tites vites	4
L'aide domestique	5
TNCDC	6
Notre gouvernement	7
À propos de...	8

Noranda ne respecte pas ses engagements

Lors de la fermeture de Magnola, Noranda avait promis de collaborer avec la région si des projets étaient mis sur la table d'ici un an. Le CLD avait donc engagé M. Bédard pour justement mettre sur pied des projets qui permettraient d'utiliser les infrastructures de Magnola tout en tenant compte de la relance possible de l'entreprise. Une quinzaine de projets ont été élaborés donc 5 ont été présentés à Noranda.

D'après le CLD, il s'agit de projets réalisables, structurants et qui n'affectent aucunement l'intégrité des équipements.

Mais Noranda a dit non et refuse, pour le moment, l'utilisation de ses installations. Pourquoi? Les raisons sont obscures et les intervenants se questionnent sur les motivations de Noranda. Pourtant, une réponse positive de la multi-nationale aurait permis l'émergence de projets prometteurs pour la communauté.

Lors de la dernière rencontre du CLD de la MRC d'Asbestos, le c.a. a décidé de dénoncer Noranda en faisant une sortie médiatique. Dans le communiqué diffusé le 4 février dernier, le CLD se dit outré de la réponse de Noranda et demande à cette dernière qu'elle tienne ses promesses. Le CLD rappelle dans le communiqué, qu'il avait « retenu cette stratégie de relance économique à la suite des engagements de Noranda à collaborer avec la communauté pour tirer profit de ses équipements, installations ou expertise. »

Monsieur Mario Morand, président du CLD, explique: « Nous avons la nette impression

que Noranda prend en otage la communauté parce que la compagnie n'arrive pas à conclure ses ententes avec son partenaire financier, la Société générale de financement (SGF). »

Sans oublier aussi que la région a investi considérablement dans le processus d'implantation de l'usine et des entreprises de sous-traitance qui ont eu à s'adapter aux besoins de l'usine. Le conseil d'administration du CLD souhaite maintenant « que les diverses instances politiques interviennent auprès de la multinationale. » Monsieur Morand termine le communiqué en affirmant « que nous ne pouvons accepter de désengagement du gouvernement dans ce dossier. »

Cette sortie publique du CLD était nécessaire pour dénoncer l'attitude de Noranda. La région d'Asbestos ne peut pas se permettre de perdre son temps et son argent. Rappelons quelques faits qui ne nous aident vraiment pas. L'investissement de la Ville d'Asbestos pour permettre l'arrivée de Magnola (une dette que les citoyens devront payer), l'embauche de M. Bédard et de son équipe pour étudier des projets, la contribution des intervenants du CLD et de la SADC pour la préparation des plans d'affaires, la défense des dossiers auprès des éventuels financiers, des terrains et des installations non disponibles, la perte de citoyens qui ont cru en notre développement, une attente de réouverture possible de Magnola qui maintient un climat d'incertitude.

Restons polis, peut-être que nous aurons droit à un bonbon d'ici quelques années....

Un mot ou deux sur la relance de notre MRC

Pas besoin de rappeler les faits, ils sont connus. Situation des plus précaires à la Mine Jeffrey, fermeture de Magnola et nous voilà en pleine crise existentielle. La MRC n'a plus d'identité, nous ne savons plus à quels saints nous vouer, la dérive la plus complète.

Nous nous retrouvons alors les manches et passons à l'attaque. Comité de reclassement, comité de relance, diagnostic socio-économique, rencontre extraordinaire des leaders locaux et nous voilà en mode développement local, actif et avec des moyens que nous n'avions pas avant l'apparition de cette crise. Des ressources humaines additionnelles pour supporter les entreprises, un fonds de 2 millions provenant du gouvernement du Québec, une intention du gouvernement canadien pour supporter une IRS qui permettra de supporter des projets en lien avec la relance de notre MRC.

Depuis la rencontre du 19 novembre 2003, les attentes sont élevées. Les participants à la rencontre ont reconnu que le leadership politique de la relance appartient au milieu municipal. D'ailleurs, le pouvoir des MRC a été réaffirmé par l'adoption de la loi 34. Même chose pour le fonds spécial de 2 millions qui est géré par les maires de notre MRC en collaboration avec les organismes de développement CLD et SADC.

Nous savons tous que la relance ne peut se faire sur une période de 3 mois entrecoupée de la période des Fêtes. Nous savons tous que des travaux sont nécessaires pour coordonner les actions. Nous savons tous que les différents organismes de développement, et particulièrement la MRC, ont des agendas chargés, des mandats à réaliser, des obligations à respecter. Mais encore....

Bien qu'un vieux proverbe tibétain dit, pas de nouvelle bonne nouvelle, nous ne pouvons pas

dire que c'est la meilleure façon pour maintenir l'unité et le goût de participer à un exercice de changement et de relance. La population a été invitée à participer activement à des exercices de réflexions, à soumettre des idées, à se positionner. Pour maintenir la mobilisation, l'intérêt, il est nécessaire d'informer régulièrement les personnes de la région de l'évolution des travaux. Présentement, nous nous retrouvons plutôt à la période des spéculations et des rumeurs.

Que se passe-t-il avec le fonds de 2 millions? Depuis le début de l'automne 2003 que le gouvernement nous a annoncé cette manne, depuis le 13 décembre que 4 projets sont sur la table du Ministre et toujours pas d'annonce, pas de nouvelles. Mauvais projets ou lenteur administrative du gouvernement. Devons-nous faire un geste pour accélérer la mise en œuvre de ces projets?

Que ce passe-t-il avec l'implication fédérale? Lors de la rencontre du 19 novembre 2004, Mme Bertrand positionnait son Ministère en appui aux actions de la région, l'activité était même remodelée pour répondre à la commande fédérale. Depuis ce temps, pas d'annonce, pas de nouvelle. Est-ce que le changement de gouvernement, excusez, de premier Ministre a pour effet de retarder notre dossier. Servirons-nous d'annonce politique préélectorale?

Que se passe-t-il avec Noranda qui a refusé de prêter ses équipements, tel que promis, pour des projets de relance? Demanderons-nous remboursements, dédommagements ou resterons-nous en mode attente?

Nourrissons notre population, c'est grâce à elle que notre relance sera efficace. Des gens mobilisés derrière une orientation MRC peuvent atteindre des résultats surprenants.

Les P'tites Vites de la MRC

- La Maison des Jeunes d'Asbestos a organisé une soirée d'ouverture le 6 février dernier. La MDJ d'Asbestos entrevoit un retour progressif à son horaire habituel. 2 animateurs ont été engagés et assureront l'animation auprès des jeunes.
- La Regroupement des Jeunes de St-Camille, qui fait partie de l'AGJOB, a inauguré son nouveau local vendredi le 20 février dernier. Depuis près de 4 mois, la MDJ de St-Camille était fermée suite à un dégât d'eau. Les jeunes ont pu reprendre possession de leur local au retour des Fêtes. Grâce à l'AGJOB, à la municipalité de St-Camille et aux parents siégeant au c.a. de la MDJ, les jeunes ont pu continuer à bénéficier des mêmes services durant la rénovation du local.
- La Maison des Jeunes de Wotton a reçu son prix pour le concours « être ados, c'est cool » le 30 janvier dernier. Sur le thème de la prévention, 2 pièces de théâtre ont été présentées suivies de discussions interactives avec les jeunes. Les autres MDJ de la MRC étaient aussi invitées et ont pu profiter de cette super soirée. BRAVO!!
- La ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Mme Nathalie Normandeau, a annoncé le 4 février dernier, lors de la 13e Conférence annuelle de Solidarité rurale du Québec, une aide financière de 300 000\$. Par cette contribution, le gouvernement vise à financer la formation des agents de développement rural, ainsi que la promotion et le soutien aux promoteurs qui veulent développer et mettre en valeur un produit du terroir. Le gouvernement souhaite créer des conditions favorables au développement durable des collectivités rurales. D'après la ministre Normandeau, la mise en œuvre des pactes ruraux par chacune des MRC nécessite un accompagnement des communautés rurales.
- Suite aux émissions radiophoniques de la SADC sur les ondes de CJAN 99.3 FM, suite au diagnostic de la MRC préparé par M. Bélanger et suite à de nombreuses discussions, la CDC tente d'organiser un souper-soirée conférence sur le thème du leadership. Cette soirée devrait se tenir au mois de mai et viserait une participation élargie d'intervenants de la MRC. Une promotion de l'événement suivra bientôt pour les détails reliés à cette activité.
- La situation de la Ville d'Asbestos n'est pas rose. En fait les finances de la municipalité sont à sec. Les suites de la fermeture de Magnola et des difficultés à la Mine Jeffrey diminuent de façon importante les entrées d'argent provenant des taxes. Nous parlons d'environ 500 000\$ pour boucler la dernière année et d'un montant similaire pour l'année en cours. Puisque la municipalité ne peut pas déposer un budget déficitaire et que l'aide attendue du Ministère des Affaires Municipales n'est toujours pas connue, le compte de taxes des citoyens d'Asbestos n'est pas encore parti. Puisque les dépenses courantes, comme les salaires des employés, sont toujours présentes, la municipalité est dans l'obligation de se tourner vers son institution bancaire pour augmenter son crédit en attendant l'arrivée des deniers en provenance des taxes. Une facture de plus qui augmente le fardeau de la municipalité.

L'aide domestique, une entreprise en croissance

Les entreprises d'aide domestique du Québec, au nombre de 103, réclame une aide accrue du gouvernement pour maintenir et améliorer leurs services. En fait, le Regroupement des Entreprises d'Économie Sociale en Aide Domestique du Québec (REÉSADQ) demande au gouvernement du Québec de reconnaître leur sous financement et d'apporter les correctifs nécessaires pour assurer la survie de ce réseau.

Dans notre MRC, la Ressource en Entretien Ménager (REM) offre les services de maintien à domicile. Sa principale mission, comme celle des autres entreprises d'aide domestique du Québec, est d'offrir des services d'entretien ménager à domicile dans le but de faciliter le maintien des personnes âgées dans leur milieu de vie. Cette politique québécoise avait deux objectifs précis lors de sa création. Premièrement, de supporter les personnes âgées et ainsi désengorger le réseau public de résidence pour personnes âgées et deuxièmement, contrer le travail au noir en participant à la création d'emplois structurants et reconnus socialement.

Lorsque nous consultons les statistiques de REÉSADQ, nous constatons que les deux objectifs sont atteints. Les 103 entreprises, au 31 mars 2003, desservaient 73 106 clients pour un total de 5.3 millions d'heures de services annuellement. La tâche a permis de créer 6 000 emplois depuis 1996.

En fouillant un peu plus, nous constatons que la clientèle desservie est âgée de plus de 65 ans dans une proportion de 62%, est constituée de femmes dans une proportion de 77% et les personnes vivant seules constituent 84% de la clientèle. Nous constatons aussi que la main

d'œuvre est composée de femmes à 90% et que 81.2% d'entre elles n'avaient pas d'emploi lors de leur embauche. Le chiffre d'affaires pour 2002-2003 était autour de 100 millions de dollars pour l'ensemble du Québec.

Les principales difficultés touchant les entreprises d'aide domestique touche leur source de revenu. Lors de la mise en place du programme, il a été convenu que le taux horaire pour l'achat de service serait de 14\$. Le gouvernement supporterait la ressource pour 4\$ et le client paierait la différence soit 10\$/l'heure. Pour les personnes âgées ayant des revenus plus limités, le support gouvernemental peut être rehaussé jusqu'à 10\$ selon les cas. Avec ce 14\$/l'heure, l'entreprise doit couvrir les salaires des travailleuses, la gestion de l'entreprise, les coûts de transport et tous les frais reliés à toute entreprise.

Selon une étude menée par le Ministère de l'industrie et du Commerce, le coût de revient d'une heure de service variait entre 13.33\$ et 18.75\$ en 2001. Ce coût varie selon le territoire à couvrir, selon l'expérience du personnel, selon les besoins de formation et différentes autres variables. Nous pouvons facilement comprendre que le 14\$ de l'heure de 1996 ne permet pas aux entreprises d'aide domestique de maintenir le même niveau de service.

Le support demandé par le REÉSADQ doit permettre de maintenir la qualité de services pour toutes les personnes âgées du territoire québécois. En espérant que le prochain budget répondra à cette demande.

La TNCDC en action

Les 20 et 21 février dernier, les 40 membres de la Table Nationale des CDC (TNCDC) s'étaient donnés rendez-vous à Trois-Rivières. Plusieurs sujets étaient alors portés à notre attention soit comme éléments de réflexion, soit comme éléments d'analyse ou encore comme information.

Nous avons débuté notre rencontre en parlant un peu des effets de l'adoption du projet de loi 34. Comme tout le monde le sait, cette loi redéfinit les CLD et donne naissance au CRÉ. Puisque la mission des CDC est d'assurer la participation du milieu socio-communautaire au développement de son milieu, nous désirions connaître l'état de situation sur la présence des CDC au sein des Conseils d'Administration des CLD et de la place du milieu communautaire au sein des CRÉ. L'exercice nous permet de constater un recul, au niveau du Québec, de l'espace disponible pour le milieu communautaire au sein des instances de décision. Nous réaffirmerons au ministre en titre notre déception face à cette situation en spécifiant qu'une place pour le communautaire est nécessaire pour conserver une vision large du développement d'un milieu et que cette place doit être occupée par une personne en lien avec les groupes d'une région.

La deuxième partie de notre première journée a porté sur les actions en cours et à venir pour sensibiliser la population du Québec et le gouvernement actuel sur l'impact des décisions des derniers mois. Le premier constat était plutôt difficile pour le moral des troupes. L'arrivée des libéraux au pouvoir annonçait une façon différente de gouverner. Là où la situation touche le plus les membres de la TNCDC, c'est l'absence d'un plan de match connu par les intervenants et la population. À titre d'exemple, le Ministre Bécharde a promis depuis plus de 4 mois un plan d'action de lutte à la pauvreté et au moment d'écrire ses lignes, nous attendons toujours. Les membres ont aussi souligné qu'il est important de faire connaître nos positions. L'exemple de FRAPPRU qui semble faire des gains pour le logement social, l'exemple du Suroit ou un pas de reculons en réponse à une position ferme de la population, nous indique que de

faire connaître haut et fort la position de notre secteur d'activités peut influencer certaines décisions. Des actions seront donc à prévoir au cours des prochaines semaines en lien avec les activités du comité de vigilance.

Pour terminer notre journée, nous avons invité la Ministre responsable de la région hôte soit Madame Julie Boulet, ministre des transports. Nous voulions présenter notre réseau et obtenir une présentation de sa part sur les nouvelles décisions gouvernementales et l'orientation qui influencera le développement de notre réseau. Malheureusement, Madame Boulet a décliné notre invitation.

Le vendredi nous a permis de recevoir des représentants du réseau de la Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires. Ce réseau étant principalement formé de groupes communautaires en Santé et Services Sociaux, nous voulions mieux comprendre l'impact de l'adoption du projet de loi 25 sur les groupes de nos milieux. C'est sans surprise que nous avons appris que l'intention du ministre Couillard était de rapprocher l'action des groupes communautaires des priorités gouvernementales. À première vue cela peut sembler très raisonnable, mais si cela se fait pour sous-traiter à moindre coût, en éloignant les groupes de l'intérêt de leurs membres, en fragilisant la structure de base des organismes, en rendant les lieux de prises en charge, d'échanges et d'apprentissage en compétition avec les instances curatives, nous constatons un recul de la prévention et de la promotion.

Pour terminer nos deux jours de rencontre, nous avons fait le bilan de nos négociations avec notre principal bailleur de fonds, le Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome (SACA). Un bilan difficile à faire puisqu'il semble que le sort de beaucoup de groupes communautaires soit présentement entre les mains du Ministre des Finances, M Séguin. C'est donc avec impatience que nous attendons le dépôt du budget du gouvernement pour connaître notre sort pour l'année 2004-2005 et pour entamer les discussions sur le développement de notre réseau.

Ça brasse au Québec (prise 2)

Au cours des dernières semaines, la poussière est un peu retombée suite à l'adoption en catastrophe de quelques projets de loi le 19 décembre 2003. Il y a bien quelques actions un peu partout au Québec pour rappeler au gouvernement le mécontentement de la population, mais les plus importantes manifs sont à venir.

Il est bon de rappeler que les sondages confirment le mécontentement général. Le dernier sondage de La Presse soulignait entre autres que parmi la tranche de population gagnant moins de 60 000\$ annuellement, 74% se disent insatisfaits des actions de notre gouvernement. Des chiffres qui tendent à démontrer que les augmentations de coûts de garde dans les CPE, l'abolition de l'article 45, la diminution de la place de la société civile dans les décisions concernant l'avenir des régions, les changements proposés à notre système de santé, sont autant de mesures pour lesquelles les québécois et les québécoises n'ont pas voté le 14 avril 2003.



Rappelons aussi que les différents projets de loi adoptés en catastrophe avant les congés des Fêtes, ont favorisé la naissance du Réseau Vigilance. Ce réseau représente les groupes communautaires, les groupes de femmes, les différentes centrales syndicales, le réseau des étudiants et bien d'autres. Ce réseau de vigilance a déjà posé quelques actions pour souligner que les membres qu'ils regroupent auront le gouvernement à l'oeil. La tournée des régions du Québec par le Ministre des Finances, M Séguin, a donné lieu à quelques manifestations pour souligner le mécontentement de la population.

Le comité de vigilance suggère à ses adhérents de réserver trois dates à leur agenda. Trois rendez-vous qui permettront de signaler haut et fort les intérêts supportés par les citoyens et leurs représentants. Ainsi, lors de la journée de la femme, le 8 mars prochain (à plusieurs endroits le dimanche 7 mars) permettra au réseau des femmes de souligner les pertes les touchant le plus. Le 14 avril, date anniversaire d'élection du Gouvernement Charest, sera l'occasion pour les groupes communautaires de faire connaître plus spécifiquement leurs revendications. Suivra le 1er mai ou les syndicats prendront le pôle pour souligner la fête des travailleurs. A noter, que ce ne sont pas des exclusivités de secteur mais des actions regroupant l'ensemble des pré-occupations. Une action citoyenne pilotée par des organisations les représentants.

Plusieurs commentaires soulignent l'inefficacité des manifestations et du dérangement causé par les manifs. En réponse nous pourrions rappeler que les actions des groupes environnementaux et des citoyens du Québec ont forcé le gouvernement à refaire ses devoirs dans le dossier de la centrale thermique du Suroît. Nous pourrions rappeler que les marches contre la guerre en Irak ont sûrement influencé la décision du Canada de ne pas y participer activement. Pour ce qui est du dérangement causé par ces manifs, rappelons qu'il y peu de moyens pour le personnes touchées par certaines mesures pour se faire entendre. Lorsqu'une famille doit supporter une multitude d'augmentations de coûts, que nous lui demandons d'être de plus en plus productive pour le bien de l'économie, nous dérangeons peut-être son petit confort quotidien...

So so so solidarité.....

Un petit mot à propos de....

.... **l'abolition du CRD de l'Estrie et la création de la Conférence Régionale des Élus (CRÉ)**. Le processus est en cours et la nouvelle CRÉ devrait prendre la relève au 1er avril 2004. Cet organisme de développement régional sera formé de 17 élus et de quelques autres personnes à être nommées bientôt. Le passage du CRD au CRÉ semble plutôt difficile. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne connaissons toujours pas quels secteurs d'activités seront invités autour de la table du C.A. De plus, le personnel du CRD se retrouve sans emploi à partir du 30 mars et il ne semble pas y avoir de personnel pour voir à la transition et au suivi des dossiers.

.... de **nos médecins** qui se sont entendus avec le gouvernement du Québec sur un plan pour le déploiement des ressources médicales. La méthode de la carotte aura permis de dénouer une impasse qui avait entraîné une parade des blouses blanches lors de la tentative du Ministre Marc-Yvan Côté. Alors que M. Côté était Ministre de la Santé à l'intérieur du gouvernement libéral, il y a de cela environ 10 ans, il avait tenté de soumettre les médecins aux besoins de la population. La riposte des médecins avait été percutante et le Ministre avait dû faire un pas de reculons. L'actuel Ministre de la Santé, M. Philippe Couillard a adopté sa stratégie pour favoriser l'étalement des omnipraticiens sur tout le territoire québécois. Une récompense financière pour ceux qui accepteront de desservir les populations en région et une pénalité de 30% pour ceux qui s'installeront où les services sont suffisants. En passant, l'Estrie fait partie des deux régions du Québec où il y a suffisamment de médecins....

.... de la **revue Recto-Verso**. Plusieurs d'entre vous ont sûrement remarqué un retard pour l'émission du premier numéro de 2004. La raison est fort simple, la revue est présentement en manque de liquidité. Renommé pour la qualité de ses dossiers et par une vision plus humaine et environnementale du développement de nos milieux, Recto-Verso ne bénéficie pas du support de commanditaires réguliers. Elle a émis des actions solidaires pour supporter son action mais ses revenus ne lui permettent plus de maintenir le rythme d'une publication bi-mensuelle. Si vous désirez vous joindre à ceux qui appuient solidairement cette revue, comme votre CDC préférée, nous vous invitons à visiter leur site web au www.rectoverso.info ou encore de communiquer avec la CDC pour plus de renseignements.

... de la **mondialisation**. Une commission d'enquête spéciale des Nations Unies, d'une durée de deux ans, a permis de tirer la conclusion suivante. La mondialisation est capable du meilleur comme du pire. Le problème, c'est que la plupart des habitants de la planète n'ont pas eu droit à la meilleure partie. A titre d'exemple, la commission fait état qu'au cours des 40 dernières années, la richesse des habitants des 20 pays les plus pauvres est passée de 212\$ à 267\$ par année alors que pour les habitants des 20 pays les plus riches, elle est passée de 11 417\$ à 32 339\$ par année. Un déséquilibre mondial moralement inacceptable et politiquement intenable. (source, Devoir.com 25-02-2004)